



Réf. : AR/BdG/JP n°2007-0703



Commission particulière du débat public
Projet de terminal méthanier au Verdon
17 cours du Chapeau rouge

33000 BORDEAUX

Monsieur le Président,

Notre établissement a pour mission l'étude de faisabilité technique, économique, juridique et financière des solutions de substitution aux prélèvements dans les nappes profondes dans les secteurs où celles-ci sont surexploitées ou soumises à un risque particulier.

C'est le cas dans le nord du Médoc, où les nappes de l'Eocène et du Crétacé, utilisées en particulier pour l'alimentation en eau potable, sont soumises à un risque de salinisation depuis la bordure estuarienne.

Dans la mesure où notre établissement étudie les solutions envisageables à moyen terme pour garantir à la fois la préservation de ces nappes et la continuité des services de l'eau potable, il est apparu nécessaire à notre comité syndical, lors de sa réunion du 26 septembre dernier, de vous interroger sur les besoins en eau du projet de terminal méthanier du Verdon.

Afin que vous puissiez nous fournir les éléments souhaités, je vous précise que nous souhaiterions connaître les besoins en eau à satisfaire nécessitant le recours aux réseaux de distribution publique d'eau potable, et l'éventuel recours à des forages en particulier dans les réservoirs de l'Eocène ou du Crétacé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bordeaux, le 22 OCT. 2007

Le Président

Alain RENARD